

«Assez!» crie le milieu de l'amiante

1000 citoyens de la région manifestent devant le parlement de Québec



Québec

Le statu quo n'est pas une option pour l'industrie de l'amiante car il mène inexorablement à la faillite dans un horizon de moins de cinq ans.

«Le statu quo est inacceptable car c'est la mort à brève échéance», a lancé le maire de Thetford Mines, Laurent Lessard, à la foule d'environ un millier de citoyens de la région d'Asbestos, de Black Lake et de Thetford Mines venus manifester devant le parlement de Québec, hier matin.

Mobilisés par le Mouvement ProAmiante chrysotile, ces manifestants ont revendiqué l'adoption d'une loi pour l'usage sécuritaire de l'amiante, un produit, ont-ils insisté, qui est naturel, recyclable, bon marché, sécuritaire et peu énergivore comme l'a soutenu la mairesse d'Asbestos, Lise Moisan-Coulombe, également présente sur les barricades dressées devant le parlement.

«On ne devrait jamais plus accepter que quelqu'un discrédite ce minerai important pour l'économie de notre région. Chacun doit se faire l'ambassadeur de la défense de l'amiante», a-t-elle expliqué aux manifestants.

Le Mouvement ProAmiante chrysotile avait mobilisé quelque 18 autobus afin d'assurer le transport des gens qui ont répondu à son appel. Les autobus ont convergé vers Québec, tôt hier matin. Ils ont traversé le pont Pierre-Laporte au pas, ralentissant considérablement la circulation.

Puis, c'est sur la colline parlementaire que les manifestants ont fait con-



Un millier de personnes de la région d'Asbestos, Black Lake et Thetford Mines ont défilé sur le parlement de Québec, hier, dans le cadre d'une mobilisation en faveur de l'utilisation de l'amiante.

naître leurs revendications en brandissant leurs pancartes, en criant leurs slogans, en écoutant divers orateurs et en assistant à la période des questions à l'Assemblée nationale, où les députés de Richmond et de Frontenac, Yvon

Vallières et Marc Bouliane, ont déposé une motion demandant l'adoption d'une loi pro-amiante.

3000 emplois en jeu

L'amiante, ont rappelé les deux

maires, procure environ 3000 emplois directs et indirects dans les régions d'Asbestos, Black Lake et Thetford Mines. Juste à Thetford, on parle de 70 millions \$ en salaires et de 15 à 20 millions \$ en achats de biens et de services.

Il n'y a pas si longtemps, a rappelé Mme Moisan-Coulombe, il y avait 2200 travailleurs à la mine. Il en reste 400. La ville abritait 10 000 personnes. Il en reste 6500.

«On veut être libre du bannissement sans raison, du dénigrement systématique injustifié, du désamiantage intempestif. On veut être libre de la législation excessive, de la faible utilisation de la chrysotile. On a déjà perdu 4500 emplois. C'est assez», a déclaré André Brochu, président du syndicat des Métallurgistes de la mine Lac d'Amiante de Black Lake et conseiller spécial auprès du Mouvement ProAmiante Chrysotile.

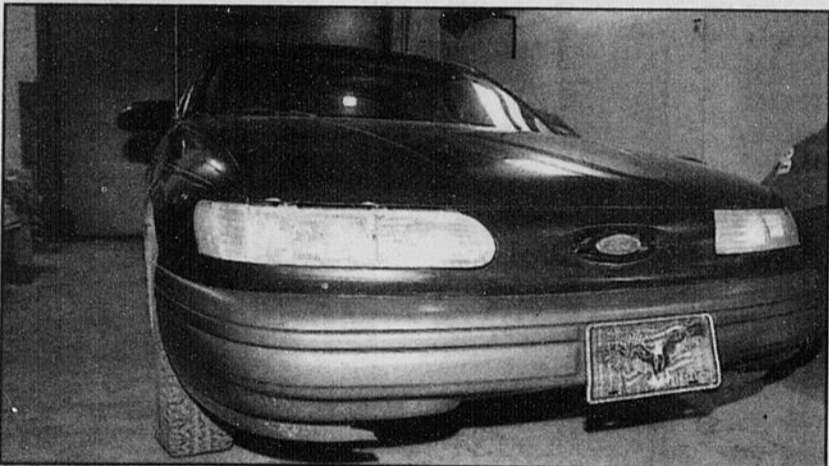
Inoffensive

Aux journalistes de Québec qui s'étonnent de voir des gens associer les mots sécuritaire et amiante, le député de Frontenac, Marc Bouliane, qui a pris la parole un peu plus tard devant les manifestants, a expliqué que «ça fait trente-cinq ans que l'industrie s'est assainie. Il n'y a pas eu de cas d'amiantose depuis 35 ans. Dans les moulins, c'est aussi propre que dans votre salon... L'amiante souffre d'une mauvaise publicité mensongère. La fibre d'amiante est inoffensive...»

Son collègue de l'autre côté de la chambre, le député de Richmond, Yvon Vallières, a expliqué pour sa part que «nous ne demandons pas de l'argent pour l'amiante mais un minimum de volonté politique pour sauver l'amiante et les milliers d'emplois qui en découlent...»

Le gouvernement Landry prend des mesures concrètes (A7)

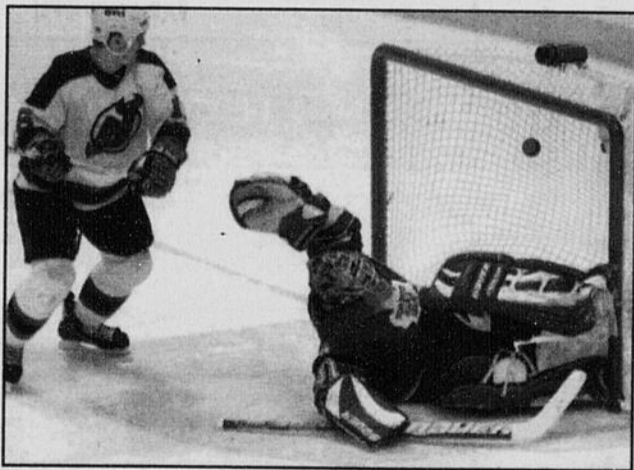
DÉLIT DE FUITE MORTEL À LAMPTON



Un individu de Disraeli se livre à la police

(A3)

VERS LA COUPE STANLEY



Les Kings et les Leafs expédiés en vacances (C1)

Météo / D3

SOLEIL
24
5h22 20h03
15 mai 23 mai 29 mai 06 juin

L'AFFAIRE CARDIN-GAGLIANO



Un certain **MARIO GOUPIL** sens du spectacle (A2)

L'édito: «Une leçon à retenir» (A8)

Hilton écope 7 ans pour ses agressions sexuelles

Montréal (PC)

Le boxeur Dave Hilton a été condamné hier, au Palais de justice de Montréal, à sept ans de prison pour des agressions sexuelles commises sur deux filles d'âge mineur.

La juge Rolande Matte s'est donc rendue à la demande de la Couronne, alors que l'avocat de l'accusé, Paul Skolnik, avait suggéré une peine de trois ans de détention.

En regardant directement le boxeur âgé de 37 ans, qui se trouvait dans le box des accusés, la juge a énuméré à nouveau les crimes dont elle l'a reconnu coupable le 16 mars.

Dans son jugement, Mme Matte a d'ailleurs reproché à Hilton d'avoir clamé son innocence même après qu'elle l'eut déclaré coupable, et d'avoir affirmé de la désinvolture tout au long du procès sans montrer aucune compassion à l'égard des deux mineures et sans jamais se remettre en question.

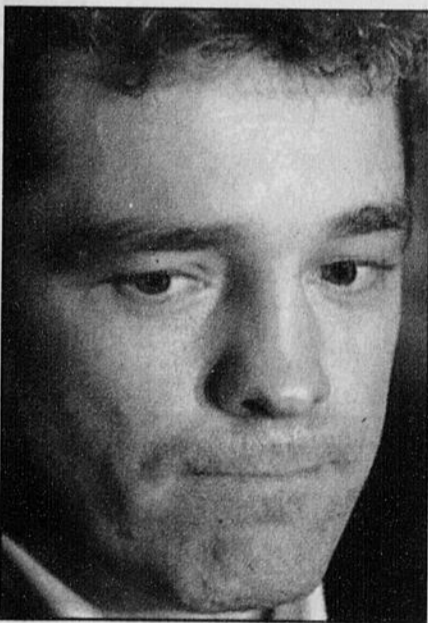
Agressions pendant trois ans

La juge a mentionné que Hilton avait commis ses infractions d'ordre sexuel de façon presque quotidienne entre septembre 1995 et décembre 1998 et souligné que dans le cas de la plus jeune, les premiers gestes avaient été posés alors que «l'enfant n'avait que 11 ans».

La juge Matte a dit à Hilton qu'il était «jaloux» et «possessif» et qu'il a cherché à contrôler la vie des deux fillettes afin de mieux satisfaire ses exigences sexuelles.

La magistrate considère que l'âge, la nature et la fréquence des gestes, la contrainte psychologique exercée, la progression dans la gravité et la préméditation constituent des facteurs aggravants.

Elle a dit craindre que les victimes conservent pendant longtemps des séquelles importantes.



Dave Hilton

Même si les gestes criminels n'ont généralement pas été posés sous l'effet de l'alcool, la juge Matte a dit considérer que le principal adversaire du boxeur était l'alcool.

Hilton ébranlé

À la fin de l'énumération du magistrat, Hilton semblait ébranlé. Il s'est raclé la gorge.

Son avocat, Paul Skolnik, qui en a déjà appelé du verdict de culpabilité a indiqué aussitôt qu'il en appellerait également de la sentence. Il attendra cependant d'avoir en main la décision de la juge Matte, dans une semaine. Il préparera ensuite une demande de libération sous caution. Cela fait, Me Skolnik se retirera du dossier.

«La juge a été trop sévère en imposant une peine de sept ans. Des juges ont accordé cinq ans quand à la suite de l'agression, il y avait eu grossesse, avortement, tentatives de suicide ou traumatismes importants. Nous n'avons rien de tel dans notre cause. Elles

étaient en maudit, mais aucune preuve n'a été faite qu'elles ont été traumatisées», a soutenu Me Skolnik.

Le sourire que le boxeur avait affiché tout au long du procès avait disparu, de même que ses mèches blondes. Son père et sa mère, assis au premier rang, écoutaient gravement. À la sortie de la salle d'audience, ils ont tous les deux soutenu que toute cette affaire était «un coup monté».

Avant d'être amené par ses gardiens, Dave Hilton a repris les propos de ses parents et s'est présenté comme la véritable victime.

«J'ai très bien traité les deux filles et leur mère et voilà tout ce que je récolte», a-t-il dit en substance.

Il s'est ensuite plaint de ses conditions de détention qui font que, pour sa protection, il serait gardé en cellule, sauf une heure par jour, ce qui lui rendrait la vie difficile et l'empêcherait de contacter des gens.

La procureure de la Couronne, Me Hélène Di Salvo, s'est dite contente que tout soit terminé «pour les victimes qui pourront enfin tourner la page».

Elle espère que cette sentence exemplaire aura un effet dissuasif.

Et sa carrière?

Le gérant du boxeur, Henri Spitzer, a jugé la sentence «très, très sévère» mais il ne jette pas la serviette quant à la carrière de son poulain.

«Cela dépendra des procédures d'appel et de la durée de son séjour en prison», a dit M. Spitzer.

Dave Hilton a officiellement été déchu de son titre de champion mondial des super-moyens par le World Boxing Council, la semaine dernière. Il avait remporté le titre de la WBC en décembre dernier en défaisant le détenteur du titre, le Sud-Africain Dinga Thobela, lors d'un combat au Centre Molson, à Montréal.

Le CALACS satisfait (A9)

24 PAGES

En plein virage...

cahier spécial LaTribune



INDEX

Annonces classées D-2
 Arts et spectacles C-8
 Bandes dessinées D-3
 Bourses B-5
 Centre-du-Québec B-2
 Décès D-5
 D'ici et d'ailleurs D-1
 Économie B-3
 Ephémérides D-7
 Fonds communs B-4
 Horoscope D-3
 Le monde D-1
 Loterie A-5
 Louise Vézina D-7
 Messier en liberté C-5
 Météo D-3
 Mot perdu D-3
 Mots croisés D-2
 Opinions A-8
 Sports C-1

Serge Cardin pas plus «tannant» que ses collègues

«Beaucoup de choses se passent loin des micros ou des caméras»

Claude PLANTE
Sherbrooke

«Il y a beaucoup de choses qui se disent et qui se font à la Chambre des communes qui ne sont pas appropriées, mais ce n'est pas toujours capté par les micros ou les caméras.»

Sans vouloir diminuer son geste à l'endroit du ministre Alfonso Gagliano, le député de Sherbrooke Serge Cardin aimerait faire comprendre que l'enceinte des débats des députés fédéraux est souvent le théâtre de gestes dont les gens n'ont pas connaissance.

La subtilité et le bon goût ne sont pas toujours au rendez-vous...

«Beaucoup de choses se passent mais on ne les voit pas nécessairement. Disons que ça survient surtout lors de la période des questions... où nous de l'Opposition n'avons jamais les réponses», déclare-t-il, depuis la colline parlementaire.

Rappelons que M. Cardin a dû s'excuser mardi devant la chambre, après avoir fredonné la chanson du film *Le Parrain*, alors qu'un collègue du Bloc québécois adressait une question au ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano. Le Sherbrookois, qui a défrayé la manchette un peu partout, s'est ainsi fait prendre par le micro ouvert de son voisin.



Serge Cardin

M. Cardin, qui a participé hier matin au caucus des députés du Bloc, soutient que son chef et ses collègues du Bloc ne lui ont pas adressé de reproches autres que ceux formulés officiellement mardi par Gilles Duceppe.

Le député de Sherbrooke avoue qu'il s'est fait «taquiner» lors de la période des questions. Lorsqu'un député du Bloc a adressé une question à M. Gagliano, un élu d'en face s'est permis de lancer à M. Cardin que le micro était ouvert...

Serge Cardin pense que les gens vont faire la part des choses dans cette affaire et qu'il est temps de tourner la page. Cet épisode ne devrait pas entacher la réputation du travail des parlementaires, croit-il. Beaucoup d'énergie est consacrée au travail parlementaire avec sérieux, plaide-t-il encore.

Il pense que M. Gagliano ne gardera pas rancune à la suite de cet épisode et que les dossiers régionaux n'en souffriront pas. «M. Gagliano est au-dessus de ça. Sinon, il ne serait plus en politique.»



Cardin et la fureur

À défaut d'être considéré dans la catégorie des députés les plus sexy ou celle des mieux habillés de la Chambre des communes, Serge Cardin pourra toujours espérer l'emporter dans la catégorie «meilleur chanteur», lors du prochain scrutin organisé par le journal parlementaire *The Hill Times*, à Ottawa.

Même que le député de Sherbrooke ne devrait pas avoir trop de difficulté à triompher, à la suite de sa prestation de mardi à la Chambre des communes, où il n'a pu résister à l'envie de fredonner la chanson thème du «Parrain» pour le bon plaisir du ministre Alfonso Gagliano.

Admettez tout de même qu'il chante assez juste notre Caruso du quartier Est de Sherbrooke. Il n'a rien d'un Garou et encore moins d'un Pavarotti bien sûr, mais il a quand même de la voix. Ça m'a rappelé l'excellent p'tit numéro qu'il avait offert à CIMO 106, en novembre dernier, le jour où tous les candidats du comté de Sherbrooke avaient été invités à aller chanter en ondes leur programme électoral pendant la campagne électorale. Au terme de ce spectacle d'amateurs, j'avais déclaré Serge Cardin gagnant à égalité avec le candidat de l'Alliance canadienne. Le candidat bloquiste avait chanté son programme sur l'air d'une chanson du groupe *La Chicane*.

J'avoue que j'ai bien ri lorsqu'on a présenté aux nouvelles télévisées de mardi le «clip» de la chanson que s'est permis de fredonner Serge Cardin en pleine Chambre des communes. Ce n'était pas très gentil pour M. Gagliano et pour la communauté sicilienne du Québec, je l'admets, mais c'était pour le moins cocasse. Un incident tellement inhabituel que ça le rendait drôle jusqu'à un certain point, même si sur le fond, il n'y avait évidemment pas de quoi rire. En chantonnant l'air du célèbre film de Francis Ford Coppola, le député de Sherbrooke voulait certainement faire référence au dossier du mafieux italien emprisonné à Montréal et auquel le nom du ministre Gagliano a été fausement associé.

La populaire animatrice Véronique Cloutier devrait peut-être envisager de transporter *La Fureur* à la Chambre des communes, le temps d'une émission la saison prochaine. Il y a fort à parier que le député de Sherbrooke s'imposerait comme le pilier de l'équipe masculine.

Ma députée détrônée

Il y a bel et bien un scrutin organisé à chaque année par le journal du milieu parlementaire canadien, *The Hill Times*. Ainsi, entre le 26 février et le 12 avril dernier, 99 employés du parlement d'Ottawa ont été invités à voter dans 33 catégories différentes, pour les meilleurs et les pires députés.

C'est en jetant un coup d'oeil à l'édition publiée lundi, dans Internet, que j'ai appris que ma députée fédérale, Diane St-Jacques, ne figurait plus parmi les trois députées les plus sexy de la Chambre des communes. Troisième derrière les bloquistes Monique Guay (Lauréntides) et Caroline St-Hilaire (Longueuil) au cours des deux dernières années, Diane St-Jacques a été éclipsée par sa nouvelle collègue du Parti libéral, Jane Stewart, au troisième échelon.

Chez les hommes, c'est Peter McKay, du Parti conservateur, qui a été élu le plus sexy pour une troisième année de suite, suivi du ministre Pierre Pettigrew.

C'est aussi la ministre Jane Stewart qui l'emporte chez les députées les mieux habillées. Le ministre Paul Martin triomphe quant à lui chez les hommes. En revanche, la toujours sympathique Elsie Wayne, députée conservatrice, est désignée comme étant la députée la plus mal habillée. Chez les hommes, le député Chuck Cadman remporte le scrutin, à son plus grand malheur bien sûr.

À souligner que le premier ministre Jean Chrétien l'emporte dans une des 33 catégories. Celle du plus mauvais farceur en Chambre...

Hilton, le criminel

Sévère, la sentence imposée à Davey Hilton?

Je ne crois pas. Si les criminels étaient tous punis comme il se doit, lorsqu'ils sont reconnus coupables de crimes aussi répugnants que ceux commis par cette vedette de la boxe professionnelle, notre société ne s'en porterait que mieux.

De toute façon, il ne croupira pas sept années en prison. Dans quelques années, on le reverra dans les galas de boxe. Mais comme spectateur cette fois.

mgoupil@latribune.qc.ca

À L'INTÉRIEUR

Au moins 100 morts dans un stade au Ghana (D1)

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
 Télécopieur: (819) 564-8098
 Téléphone: (819) 564-5454
 Courriel électronique:
 redaction@latribune.qc.ca
 Page Internet:
 http://www.latribune.qc.ca

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par
 Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
 (division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Annonces classées: 564-2222
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466
 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
 Prix de vente 3,52 \$
 T.P.S. 25 \$
 T.V.Q. 28 \$
 Coût à l'abonné 4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
 endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	164,84 \$	11,54 \$	13,23 \$	189,61 \$
6 mois	88,14 \$	6,17 \$	7,07 \$	101,38 \$
3 mois	44,98 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,74 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,32 \$	17,87 \$	20,49 \$	293,68 \$
6 mois	139,88 \$	9,79 \$	11,23 \$	160,90 \$

Hors territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	309,40 \$	21,66 \$	24,83 \$	355,89 \$
6 mois	184,34 \$	12,90 \$	14,79 \$	212,03 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
 1 an 699,92\$, 6 mois 409,76\$

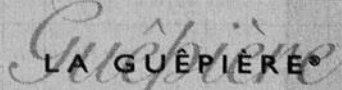
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.



Une descente inutile

Imacom, Martin Blache

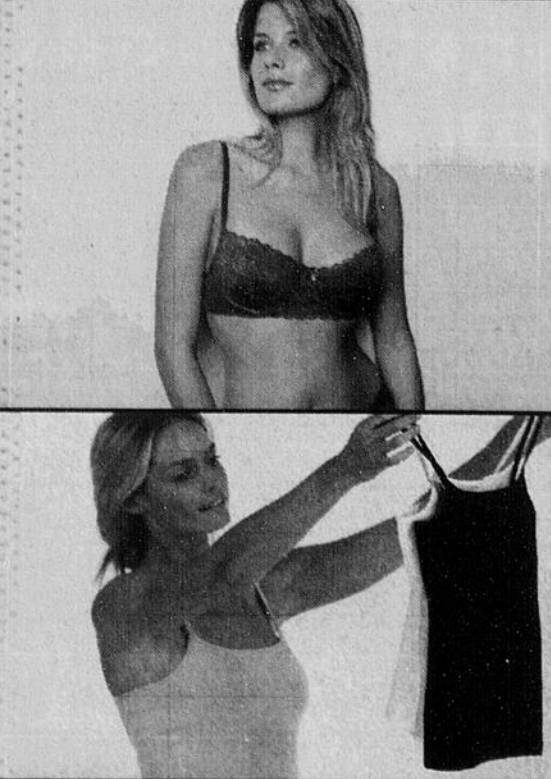
Une descente effectuée hier après-midi à la Brasserie McDo, à l'angle des rues Roy et Saint-Joseph à Sherbrooke, de même qu'à la maison qui y est attenante, concernait une affaire de drogue. Cependant les recherches menées sur place, dont par le berger allemand Jess que dirige ici le maître-chien Chantale Noël, de la Sûreté du Québec, qui a prêté son assistance à la police de la région sherbrookoise, n'ont rien donné.



FÊTE DES MÈRES DIMANCHE 13 MAI

Le balconnet dentelle soyeuse 19.99

Superbe texture de la dentelle et de la microfibre pour un balconnet demi-buste à offrir en bleu profond, noir ou blanc. 34 à 36 A-B-C. Culotte coordonnée 10.99



La camisole soutien coton/lycra 19.99

Une exclusivité appréciée pour sa qualité supérieure, elle est doublée au buste pour un excellent maintien et une silhouette impeccable. Blanc, merine, ciel, framboise, jaune tendre. P.m.g.t.g. Rég. 25.00*

Le certificat-cadeau Simons, le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. Valeur de votre choix. Disponible à toutes nos caisses.

Le pyjama mini carreaux brodé fleurs 39.95

Une exclusivité de La Guépière, un pyjama en fin coton brossé, chemise ample à bordures rebrodées petites fleurs sur pantalon taille coulissante. lilas ou orange. P.m.g.t.g. Rég. 55.00*



Le peignoir court micro motif grenouilles 29.95

Un cadeau exclusif de notre collection fin jersey de coton. Nouvelle longueur confort pour l'été, bordures festonnées en crochet. Petites grenouilles en contraste sur jaune tendre, lilas, aqua. P.m.g.t.g. Rég. 40.00 Nuisette coordonnée 19.99



Un individu de Disraeli se livre à la police

□ L'homme de 41 ans aurait avoué être le conducteur du véhicule qui a fauché le jeune Dave Lapierre

Claude PLANTE

Sherbrooke

Presque au moment même où, hier matin, on portait en terre la dépouille de Dave Lapierre, le jeune homme heurté mortellement dimanche à Lambton à la suite d'un délit de fuite, un individu de Disraeli se livrait à la police en rapport avec cette tragédie.

La Sûreté du Québec croit avoir résolu le dossier grâce à la saisie, mardi soir, du véhicule qui a vraisemblablement été impliqué dans l'accident, ce qui a poussé son conducteur à se livrer aux policiers de Thetford Mines hier avant-midi.

Un homme de 41 ans de Disraeli devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice de Lac-Mégantic pour répondre d'une accusation de délit de fuite mortel, ce qui pourrait lui valoir au maximum une peine de prison à perpétuité.

Selon Serge Dubord, porte-parole de la SQ, l'homme qui s'est livré vers 10h30 a avoué

par la suite être le conducteur du véhicule en question lors de l'impact. Les funérailles de Dave Lapierre ont eu lieu hier matin à 11h à Disraeli.

Les étapes se sont bousculées au cours des derniers jours dans l'enquête. On a d'abord dû faire la différence entre plusieurs pièces de véhicules retrouvés sur les lieux de l'accident. On a appris qu'à cet endroit, un impact avait eu lieu avec un chevreuil dans les jours précédents la collision.

Les enquêteurs ont alors déterminé qu'une pièce en particulier, provenant d'une Ford Taurus de 1992 à 1995, s'était détachée à la suite de l'impact mortel de dimanche.

On a alors interrogé la banque de données sur les véhicules automobiles de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). La recherche a livré une liste de 100 véhicules correspondant au type de véhicule recherché. Le fichier indiquait qu'une quinzaine de Taurus se trouvaient dans le secteur précis de Disraeli. Il ne restait plus qu'à rendre visite aux propriétaires inscrits sur la liste.

Véhicule prêté

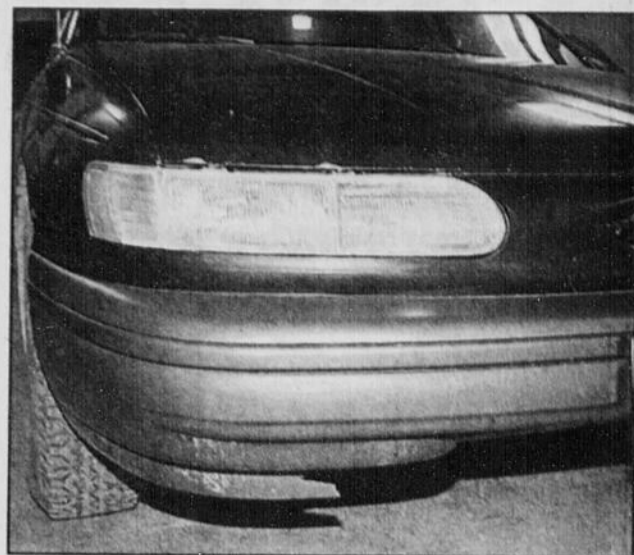
Vers 23h mardi soir, les enquêteurs ont cogné à la porte du propriétaire d'une Ford Taurus 1992 de couleur bleu foncé. «L'homme a bien coopéré, indique M. Dubord. Le devant de la voiture était endommagé. La pièce en question correspondait. Il a avoué avoir prêté son véhicule au moment où l'accident avait eu lieu.»

«La voiture a été saisie et a été transportée à nos locaux (à Sherbrooke). Nous allons poursuivre les expertises afin de parfaire la preuve. Nous tenterons de relier ce qu'on pourra trouver sur la voiture avec des tissus humains ou des pièces de vêtement.»

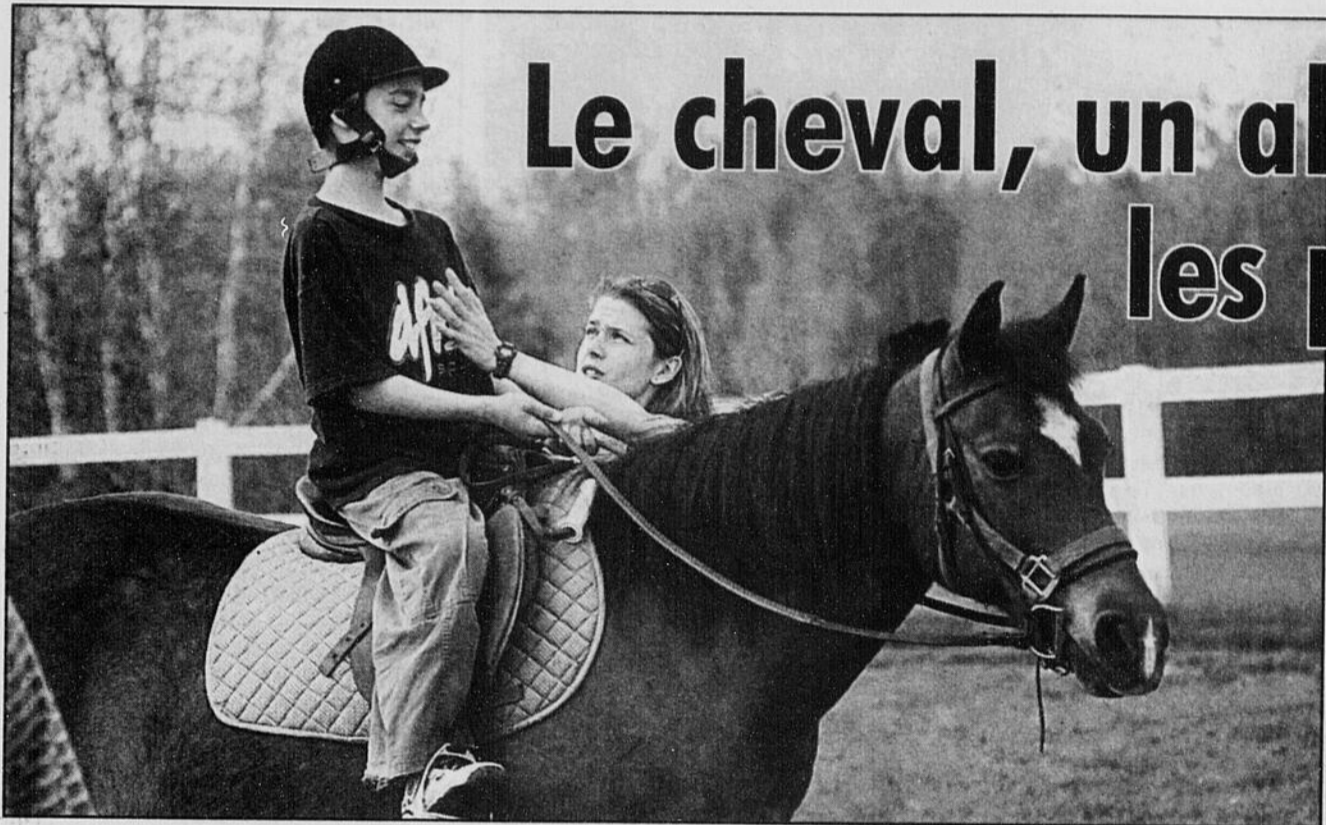
M. Dubord ne pouvait dire hier si l'alcool pouvait être en cause dans cette tragédie.

«Nous savons qu'il est le frère du propriétaire du véhicule qui a été impliqué dans l'accident», dit-il.

On se rappellera que, selon les témoins, le chauffard impliqué dans la collision se serait arrêté pour voir ce qui venait de se produire pour aussitôt repartir à toute vitesse.



La Ford Taurus 1992 saisie par la Sûreté du Québec porte les traces d'un impact. Ainsi il manque un morceau sous le pare-chocs à l'avant, du côté du passager.



Le cheval, un allié précieux pour les psychoéducateurs

Le centre de services Le Galopin, de Rock Forest, tiendra une journée portes ouvertes dimanche

Imacom, René Marquis

Julie Stone, éducatrice au centre d'équithérapie Le Galopin, dirige Frédéric Grenier qui apprend à monter à cheval. «Nous n'avons pas n'importe quel cheval. Ceux du centre Le Galopin ont une sensibilité avec les enfants et s'ils sentent que l'enfant n'est pas à son aise, ils peuvent aussi bien ralentir ou arrêter», affirme l'éducatrice.

Jean-François CADIEUX

Rock Forest

L'équithérapie, vous connaissez ? Eh bien c'est ce que propose le centre de services en psychoéducation par le cheval Le Galopin, de Rock Forest, depuis maintenant trois ans.

La population est d'ailleurs conviée, ce dimanche, à la journée portes ouvertes de l'organisme où les éducatrices du centre organiseront, entre autres, des démonstrations et des jeux à cheval. Des parents et professeurs feront également des témoignages entourant les bienfaits de l'équithérapie.

«Pour les psychoéducateurs, le cheval devient un intermédiaire dans l'équithérapie. Il est plus facile de rentrer en contact avec une personne s'il y a un animal entre les deux», explique Dominique Gagnon, directrice du centre.

«Avec des enfants en difficulté d'apprentissage ou ayant un handicap quelconque, le cheval permet d'accumuler des réussites, alors que ces enfants vivent souvent des échecs ou du rejet à divers niveaux», ajoute-t-elle.

La dernière réforme de l'éducation concorde bien avec ce que propose Le Galopin car les groupes qui le fréquentent travaillent autour de la thématique du cheval.

«Les classes se préparent avant de venir ici. Certaines font même des dictées entourant les chevaux, d'autres font des recherches sur le sujet», explique la directrice du centre.

Techniques

«Les enfants qui viennent ici apprennent un tas de techniques concernant les chevaux : les règles de sécurité, le brossage, les bottines d'équitation, la position de saut, etc.», dit Julie Stone, une éducatrice du centre diplômée d'un diplôme d'éducation spécialisée du collège Champlain.

«Lorsque les enfants sont à l'école, ils étudient sur le cheval, sur tout le vocabulaire concernant l'animal et lorsqu'ils reviennent, ils ont un tas de questions à nous poser», explique Mlle Stone qui a elle-même appris sur le cheval il y a un an.

Les jeunes apprennent également des métiers reliés au cheval comme celui de palefrenier. Mais

pour ce faire, les chevaux ont été soigneusement choisis.

«Nous n'avons pas n'importe quel cheval. Ceux du centre Le Galopin ont une sensibilité avec les enfants et s'ils sentent que l'enfant n'est pas à son aise, ils peuvent aussi bien ralentir ou arrêter», affirme Mlle Stone.

Développer un tel centre n'est pas une mince affaire. Julie Stone explique que certains clients pensent souvent que les éducatrices sont rémunérées à chaque fois qu'ils les rencontrent, mais au contraire il y a beaucoup de bénévolat.

«Je fais beaucoup d'heures pour planifier les activités, monter des projets, etc. Ces heures ne sont pas comptabilisées, mais je crois au projet et je tiens à le développer», dit l'éducatrice.

Financement

Bien que le site de 55 acres, à Rock Forest, soit loué au vétérinaire Normand Joly et que l'entreprise n'ait pas eu à déboursier pour obtenir ses trois chevaux, Le Galopin se finance essentiellement à partir de subventions provenant du Fonds d'économie sociale et du ministère des Régions.

«Le plus difficile pour nous est d'obtenir du financement», constate Julie Stone. Parfois, l'entreprise d'économie

sociale reçoit des dons et elle organise une journée d'activités, à l'automne, où l'on demande un petit montant des participants. Mais la plupart du travail consiste à obtenir du financement gouvernemental.

Mlle Stone essaie par ailleurs d'augmenter les services du centre à la communauté anglophone.

«Le cheval ne fait pas partie de notre culture. On le considère comme une activité ou un sport relié à l'élite, alors qu'il ne coûte pas plus cher de prendre des leçons d'équitation que de prendre part à une saison de hockey. Il reste beaucoup de mystification à faire au Québec», commente la directrice du centre, Dominique Gagnon.

Cette dernière a déjà vécu deux stages en France et en Belgique où, dit-elle, les vertus de l'équithérapie sont reconnues depuis plusieurs années.

«Il y a quelques semaines, nous avons fait monter à cheval les enfants sans selle et ils nous disaient continuellement comme c'était chaud et doux. Leur professeur en était nullement surpris car il s'agissait d'enfants avec beaucoup de carences affectives à la maison», relate l'organisatrice de la journée porte ouverte, Marion Bailliard.

la mode

ROGER LABONTÉ

à votre service depuis

35 ans

BOSS HUGO BOSS | LACOSTE | VERSACE SPORT

la mode

55-59, rue King Ouest, Centre-ville de Sherbrooke, 562-0885 / 562-7945

Ouvert le dimanche

Plus grand et plus beau

Boutique ALEXCLUSIF

MARLBORO CLASSICS FITS THE MAN

TOMMY HILFIGER | NEW MAN

Stationnement gratuit à l'arrière

Soirées Vins et Gastronomie

AUBERGE HATLEY

L'Auberge Hatley accueille:

Mardi 15 mai à 19h00
Madame Régine Sumeire, présentera les vins de ses domaines de l'appellation **Côtes-de-Provence**
 Menu dégustation et vins: 95,00\$ (taxes et service non compris)

Lundi 21 mai à 19h00
Monsieur Alain Brumont, présentera ses vins de pays des **Côtes de Gascogne** et ses Châteaux de l'appellation **Madiran**
 Menu dégustation et vins: 125,00\$ (taxes et service non compris)

Une visite de la nouvelle cave à vins de l'Auberge Hatley sera proposée à l'apéritif

Pour réservation:
 (819) 842-2451

RELAIS & CHATEAUX

JOURNÉE D'ESSAI

SUZUKI ROUTIER SUZUKI

Vendredi 11 mai 12 h à 19 h 30 | Samedi 12 mai 9 h 30 à 12 h

Reservez tôt!

Modèles à l'essai:

- GSXR600
- SV 650
- VZ 800
- VS 1400
- VL 1500

La liberté, vous va bien!

motor Thibault

Sherbrooke

Depuis 1944

SUZUKI
Laissez-vous emporter!

10, rue Versailles, Sherbrooke
 569-1155 569-0111

La CMTS offre des services aux familles démunies hors des heures de pointe

Claude PLANTE
Sherbrooke

La direction de la Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke veut profiter de la Semaine québécoise de la famille, du 14 au 20 mai, pour faire connaître ses nouveaux services qui lui sont voués.

On veut aussi, expliquent Sylvie Lapointe et Huguette Dallaire, respectivement présidente et directrice générale de la CMTS, ajouter des passagers hors des heures de pointe tout en offrant des services directs à la population moins bien nantie.

«La mission de la CMTS est d'offrir à la population de son territoire des moyens de transport collectif efficaces et accessibles, et ce à un coût abordable pour la clientèle et pour les municipalités», a rappelé Mme Lapointe.

«Les phénomènes de la pauvreté et de l'augmentation du nombre de familles monoparentales invitent les services publics qui offrent des services directs à la population à réfléchir sur l'accessibilité de leurs services.»

Ainsi, la CMTS veut promouvoir la vente de sa carte à cinq dollars, lancée l'hiver dernier à la suite d'une hausse des tarifs de six pour cent en moyenne décrétée pour le 1er janvier dernier. Cette carte «Laissez-passer 1 jour» offre la possibilité pour une famille (au maximum de deux adultes accompagnés d'enfants de 12 ans et moins (au plus six personnes)) d'utiliser le transport en commun en dehors des heures de pointe, du lundi au vendredi et toute la journée les samedis, dimanches et les jours fériés.

On a déjà vendu une quarantaine



La présidente et la directrice générale de la CMTS, Sylvie Lapointe et Huguette Dallaire, ont expliqué hier les grandes lignes d'une politique familiale de l'organisme.

de ces cartes depuis le mois de janvier. On a dû expliquer le concept autant à des usagers qu'à des chauffeurs, a-t-on signalé hier en conférence de presse. «Ça nous permet de mettre du monde dans les autobus quand ils sont moins

achalandés», a fait remarquer Mme Dallaire.

La CMTS offrira une journée gratuite pour la famille le samedi 19 mai. Par ailleurs, des stands d'information de la CMTS seront installés du 15 au

19 mai à l'intention des usagers. Mardi, mercredi et samedi de la semaine prochaine, l'activité se déroulera à la station du Dépôt, au centre-ville. Jeudi et vendredi, on pourra s'informer au Carrefour de l'Estrée.

Au procès des biogaz Des citoyens exposent leurs maux et revers

François GOUGEON
Sherbrooke

Après la batterie d'experts, c'est maintenant le tour de simples citoyens reliés au Développement Dubreuil, de Fleurimont, à comparaître au Palais de justice de Sherbrooke dans ce qu'on appelle le procès des biogaz.

Parmi eux, Roland Carrier, un ex-résident de la rue Aéroport maintenant déménagé à Ascot Corner, a expliqué à la juge Suzanne Mireault avoir finalement pu vendre sa propriété en juin 1999, non sans perte financière mais libéré de problèmes de santé.

Aux questions de Me François Guérin, qui représente les demandeurs dans le recours collectif, M. Carrier, qui s'est installé dès 1970 dans le Développement Dubreuil, a indiqué avoir commencé à souffrir de migraines à partir de 1979. A ce moment-là, il pensait que les odeurs nauséabondes qu'il respirait - «comme des oeufs pourris» - venaient d'East Angus.

À la suite de la crise des biogaz de septembre 1997 qui a donné lieu à de nombreuses évacuations ça et là dans le développement, M. Carrier était bien déterminé à quitter les lieux. «J'ai vendu à cause des biogaz. J'avais des problèmes de santé. C'était pas vivable avec ces odeurs», a-t-il dit.

Il a finalement vendu sa propriété il y a moins de deux ans à 67 000 \$, alors qu'il en demandait 79 000 \$ et ce, après y avoir investi 10 000 \$ en rénovations, surtout extérieures, avant la crise des biogaz. En 1996, il avait fait évaluer sa maison à 93 000 \$; ce qui représente une différence importante par rapport au prix de vente.

«Mais depuis que je suis parti de là, j'ai pus de migraine et ma femme n'a plus de maux de tête», a-t-il fait valoir.

Ce témoignage a inauguré hier la partie du procès sur la question des dommages. Cela venait mettre fin aux derniers jours et aux deux semaines précédentes de procédures avec des experts et spécialistes de toutes sortes appelés par la Ville de Sherbrooke. Son représentant, Me Charles Ouellet, a eu l'occasion d'établir que le site d'enfouissement de Sherbrooke, à la suite des travaux qui y ont été menés, ne présente maintenant plus de problème avec les biogaz.

Aujourd'hui, demain et lundi, environ 20 témoins de la poursuite viendront expliquer, comme M. Carrier, les problèmes de santé qu'ils ont connus ou les difficultés qu'ils ont eu à vendre leur propriété. D'autres seront là pour témoigner que même s'ils ont acquis une résidence dans le Développement Dubreuil au sortir du plus fort de la crise des biogaz, ils se sont fait céder les droits au recours collectif.

Inculpé de vol, recel et délit de fuite

Jacques LEMOYNE
Sherbrooke

Attrapé par un citoyen ayant reconnu sa motocyclette disparue et remis ensuite à la police, Martin Bouchard, âgé de 25 ans, a été inculpé de vol, recel et délit de fuite après un accident avec une camionnette le 25 avril.

Il a comparu en chaise roulante à cause de ses blessures hier devant le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Représenté par Me Jean-Marc Bernard, l'accusé a été élargi sur un engagement de 1 000 \$ et un dépôt de 300 \$ de garder la paix, se soumettre à un couvre-feu, ne pas consommer d'alcool et de drogue ni posséder de téléavertisseur et de téléphone cellulaire.

Le procureur Charles Crépeau avait soumis ces conditions à l'appréciation du tribunal.

Bouchard devra revenir devant le tribunal le 19 juin pour la suite des procédures.

Selon une source policière, le citoyen en question était passager dans un véhicule circulant vers 19 h dans la 12e Avenue Nord lorsqu'il a reconnu sa moto disparue en matinée et conduite par un inconnu.

Il l'a poursuivi et le suspect a donné dans le côté droit d'une camionnette, s'est relevé et a pris la fuite à pied.

Le propriétaire de la moto l'a poursuivi, intercepté et amené dans un véhicule et ensuite remis à des policiers.



Installation gratuite

Branchez votre télé sur deux satellites et obtenez l'installation gratuite*.
(Une économie de 199 \$.)

Obtenez aussi 100 \$ de crédit de programmation

Système Navigo 301 prêt pour la réception double et antenne elliptique	299 \$
Credit de programmation	100 \$**
Installation de base (régulier 199 \$)	0 \$†
Prix net	199 \$*

Le système Navigo 301 fait partie de la famille des récepteurs les plus avancés sur le marché :

- Son et image numériques de qualité supérieure
- Ambiphonie Dolby® de bout en bout
- Guide de programmation interactif
- Programmation personnalisée
- Télé à la carte instantanée



Brunelle Electronique
Coaticook
(819) 849-3608

Télévision JM Beaudoin
Asbestos
(819) 879-5353

Dostle Radio TV
Theford Mines
(418) 335-5045

Dumoulin
Magog
(819) 843-6621

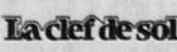
Jean-Marc Electronique enr.
Lac-Mégantic
(819) 583-1880

La Clef de Sol
Sherbrooke
(819) 562-2255

Roy Radio TV
Magog
(819) 843-2828

Satellite Plus
Sherbrooke
(819) 569-0202

Son X Plus
Sherbrooke
(819) 822-3344



† S'applique à une installation de base seulement. **Après tous les crédits. Cette offre est valable pour les nouveaux clients résidentiels seulement et se poursuit jusqu'à une date indéterminée. ***Pour avoir droit au crédit de programmation de 100 \$, les nouveaux clients doivent s'abonner au forfait Nickel, Platine, Platine bilique, Platinum ou Diamant. Le crédit de programmation sera porté au compte du client au moment de l'activation de son système. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Tous les détails en magasin. "Dolby" et le logo Double-D sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation sous licence de General Instrument Corporation. Star Choice™ Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept comme sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et Star Choice Television Network Incorporated.

COBRA La grille for
designer·manufacturier

Merci de nous
QUALITÉ QUÉBEC Encourager

ST-LUDGER L'ENTREPOT
183-F, rue Boisvert
DRUM. 400, Boul St-Joseph
VICTO 130, Notre Dame Est
SHERBROOKE 805, King E
SHERBROOKE 1569, Dunant
GRANBY 150-1 Principale
MAGOG 366, Principale

Travaux manuels dans les écoles de la CSRS

Les employés dénoncent la baisse de service

André LAROCHE
Sherbrooke

Les employés manuels de la CSRS dénoncent la baisse de service dans les écoles qu'entraîneront les coupes de postes prévues dans le plan d'effectif 2001-02.

Selon leur syndicat, ce plan prévoit l'abolition nette de 5,8 postes de menuisier, de concierge, de cuisinière et de camionneur. Ces mesures provoqueront un ralentissement des fréquences de nettoyage dans les classes et une hausse des coûts de sous-traitance.

«Dans un document du comité mixte de l'organisation du travail, on évalue le coût de la sous-traitance à 45 \$ de l'heure. Nos hommes travaillaient pour environ 20 \$ de l'heure. Auparavant, on rénoverait une école de fond en comble. Aujourd'hui, la CSRS confie tout à la sous-traitance et, de notre bord, on est des grands bouts à attendre pour de l'ouvrage», a révélé André Rouleau, président du syndicat de 170 membres.



Pas rentables?

«Est-ce parce que l'on n'est plus bon?», a-t-il ajouté, offusqué d'entendre l'employeur dire que la somme de travail d'entretien à la CSRS ne justifie pas le maintien d'une main-d'œuvre en si grand nombre.

«La commission scolaire donne l'ouvrage à l'entreprise privée pour prouver que nous ne sommes pas rentables et justifier les coupures de postes», a soutenu M. Rouleau, en avançant que la CSRS dépense un demi-million \$ en sous-traitance par année.

Le syndicat des employés manuels du soutien scolaire de Sherbrooke regroupe des électriciens, des peintres, des plombiers, des ébénistes, employés certifiés (un genre de super-conciergerie), des camionneurs et des employés de cafétéria.

Selon M. Rousseau, la directrice générale Louise Boisvert aurait garanti le 28 mars dernier le maintien des 103 concierges de classe 2 pour la prochaine année scolaire. Elle serait revenue sur sa position la semaine dernière après avoir reçu l'ébauche des règles budgétaires du MEQ pour 2001-02.

Le président du syndicat dit comprendre la préoccupation financière de la CSRS, mise en péril par l'accroissement des coûts de chauffage cet hiver. Il n'accepte cependant pas le calcul des besoins d'entretien par le nombre d'élèves et de professeurs, plutôt que par la formule actuelle basée sur le nombre de mètres carrés.

«Peu importe le nombre de personnes dans une école, il y a le même nombre de classes à nettoyer», a-t-il fait valoir.

De son côté, Louise Boisvert confirme que les règles budgétaires soumises en avril par le ministère pénalisent beaucoup la CSRS. Chiffres à l'appui, elle démontre que les coûts d'énergie ont grossi de 44% cet hiver. Or, le MEQ ne prévoit qu'une augmentation de 5,54%.

«Il faut couper ailleurs», affirme-t-elle donc, en soutenant que les employés manuels n'ont pas été touchés par les compressions des dernières années comme l'a été le personnel administratif.

Jean-Pierre Simard, directeur du service des ressources matérielles, confirme pour sa part que la sous-traitance cou-

te un demi-million \$ à chaque année à la commission scolaire. Il dit cependant devoir se soumettre à la nouvelle Loi québécoise de la construction.

«Je ne peux plus faire des travaux de construction et de rénovation par nos employés. Dans plusieurs cas, je suis obligé par la loi de faire affaire

avec des entrepreneurs», a-t-il déclaré.

«Quand c'est rentable, on embauche, dit-il. Il est plus facile de travailler avec un électricien, par exemple, qui connaît notre système électrique.»

lotto-québec résultats

Tirage du 2001-05-09	
1^{er} numéro	2^e numéro
408822	968534
25 000 \$	50 000 \$
numéro décomposable	numéro décomposable
3^e numéro	4^e numéro
373159	812798
100 000 \$	ALLEZ À LA TÉLÉ
numéro décomposable	numéro non décomposable

Tirage du 2001-05-09	
lotto 649	
03 05 07 10 30 43	
Numéro complémentaire: 23	

Tirage du 2001-05-09	
Québec 49	
03 14 33 36 45 46	
Numéro complémentaire: 39	

Tirage du 2001-05-09	
Promotion Double Jeu*	
649 +	
10 24 28 48	

*Seules les sélections participant au Lotto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Tirage du 2001-05-09	
Panéo	Extra
04 05 10 13 24	097265
26 27 28 31 49	

Tirage du 2001-05-09	
Quotidien	
50 52 53 55 57	142 4843
59 64 65 67 70	

Le jeu doit rester un jeu.
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.
T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTTO-QUÉBEC

MACKIE

Du solide depuis 40 ans!

« L'originale et la meilleure »

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

Portes d'acier isolées polyuréthane avec quincaillerie et coupe

8 x 7 : 387 \$ 9 x 7 : 424 \$ 10 x 7 : 459 \$

jusqu'à épuisement des stocks.

Vente - Service - Installation
Résidentiel - Commercial - Industriel

MACKIE ESTRIE DES PORTES DE GARAGE FABRIQUÉES À SHERBROOKE!
Portes de garage **Garex EXPERTS**

160, rue Léger, Sherbrooke
(819) 566-7003

Faites fleurir votre passion!

DE TOUT POUR TOUTES LES PASSIONS :
fleurs, arbustes, engrais, articles de jardinage et jardins d'eau.

DU 10 AU 13 MAI

GRATUIT

À l'achat de 5 fines herbes ou plus, recevez le Guide des fines herbes

7,95 \$

Clématite en pot (pot de 1 gallon)

Durant tout le mois de mai, arbustes à haies (racines nues)

- saule arctique
- physocarbe
- chèvrefeuille

2,50 \$
plant de 90 à 100 cm

Serres et pépinière **St-Élie inc.** Petland

4675, boul. Industriel, SHERBROOKE • 562-8328

Pour le printemps, offrez-vous du changement!

Consultation gratuite

- Traitement des rides
- Épilation au laser
- Liposculpture
- Traitement des paupières
- Chirurgie capillaire

Appelez-nous entre le **9 et le 18 mai 2001** pour prendre un rendez-vous et profitez d'une **consultation gratuite.**

Informez-vous sur nos plans de financement.

Clinique médico-esthétique DR ÉLISE BERNIER MD.
Omnipraticienne

80, rue de Vimy Nord, Sherbrooke • (819) 822-2555 • www.elisebernier.qc.ca

Le Collège honore ses meilleurs élèves

André LAROCHE
Sherbrooke

Le Collège de Sherbrooke a honoré ses meilleurs élèves hier soir lors du 15^e mérite étudiant, sous la présidence d'honneur de l'homme d'affaires Jean Pelchat.

Daniel Beaudoin, du programme de technologie de systèmes ordinés, s'est distingué lors de cette soirée. Il a non seulement remporté l'un des deux prix d'excellence globale, mais également le prix du Lieutenant-gouverneur.

Stéphane Roy, une étudiante en sciences de la nature, a mérité également le prix d'excellence globale dans les programmes d'études préuniversitaires.

C'est une étudiante en sciences humaines, Andréanne Dubois, qui a décroché la médaille du mérite scolaire du Gouverneur général.

Le prix d'excellence en français, décerné par *La Tribune*, a pour sa part été remis à Marie-Claude Martel.

Lors du mérite étudiant, le collège décerne également des prix du progrès scolaire. Ils ont été remportés par Jean-Alex DeSève-Bergeron en sciences et techniques de

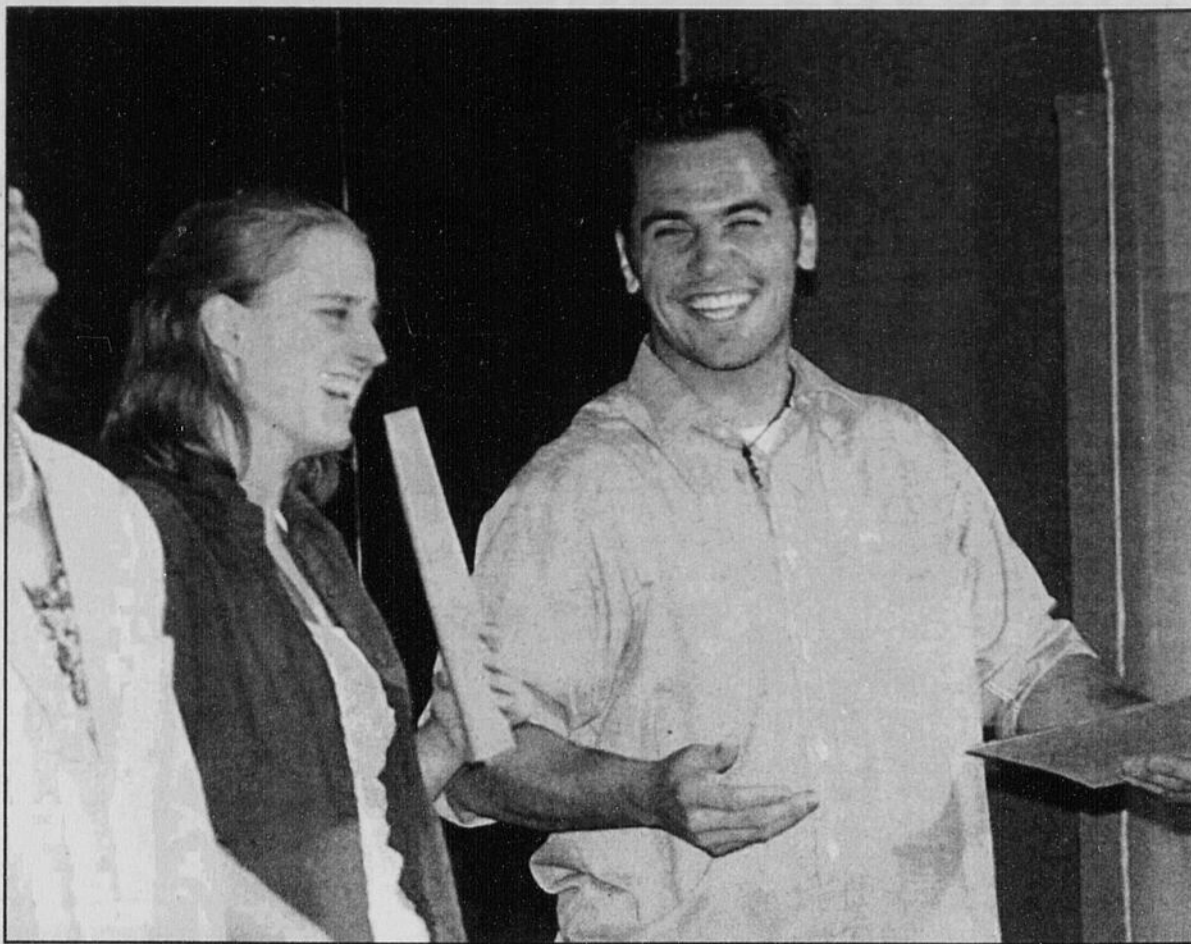
la santé, Shanie Bolduc en sciences et techniques humaines, Mathieu Pinard en techniques policières, Audrey Bellegarde en arts et lettres, Jean-Pierre Bourgeois en sciences et techniques physiques, Dominique Ramsay en sciences et techniques de l'administration, Manuel Tremblay en arts, graphisme et musique ainsi qu'à Isabelle Filion en gestion et exploitation d'entreprise agricole.

Patrick Joël Balou et Patrick Veilleux ont reçu pour leur part le prix d'excellence scolaire à la formation continue.

Lollie Gagnon et Dave St-Amant, pour leur excellence dans la vie culturelle, ainsi que Marie-Eve Béland et Rastko Popovic, pour leur excellence en sports, ont aussi été honorés.

L'implication particulière de 28 étudiants répartis dans autant de programmes d'études, ainsi que le collectif Stage Mali 2002 en techniques de travail social, a été soulignée par la remise à chacun du prix de la personnalité désignée.

Vingt-huit personnes ont aussi été honorés pour leur excellence scolaire.



Imacom, Martin Blache
Le Collège de Sherbrooke a honoré ses meilleurs élèves hier soir lors du 15^e mérite étudiant. En techniques de génie civil, Isabelle Fortier et Jean-François Plante ont reçu respectivement les prix pour l'excellence scolaire et comme personnalité.

Fenêtres PVC CO Inc.

Choisie « Entreprise de l'année »
et gagnante dans la catégorie
« 6 à 20 employés »
au Gala de la
Chambre de commerce
de Fleurimont

La référence dans les
cantons de l'Est!



Portes

Fenêtres

Vitrerie

Solarium

Balcon et rampe

Moulures décoratives

Revêtement extérieur

Pour tout projet particulier, consultez les spécialistes de la région... NOUVEAU INTERNET



www.pvco.qc.ca

2995, rue King Est
Fleurimont J1G 5J1
Tél. : (819) 823-8728
Télé. : (819) 823-1922

45857

L'appareil judiciaire démythifié pour les victimes d'actes criminels

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Les victimes d'actes criminels et les témoins sont invités à une séance d'information et de dialogue qui aura lieu à 14 h 30 demain vendredi, au palais de justice, à Sherbrooke.

Il s'agit de la première de quatre rencontres cédulées à cette fin dans le cadre du projet-pilote «Les rendez-vous de la justice en Estrie» inauguré par le ministre de la Justice Paul Bégin.

L'objectif de cette séance est de démythifier l'appareil judiciaire, informer les victimes dans un langage simple et favoriser leur participation au processus judiciaire.

Cette invitation leur a été faite par Me Michel Laroche, directeur régional des services judiciaires, et Mme Nicole Laroche, directrice du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Estrie (CAVAC).

Mme Laroche a expliqué que les victimes d'actes criminels recevront de l'information sur leurs droits, les principes de base du système pénal et sur leur rôle dans le processus judiciaire.

Les invités seront accueillis dans une salle d'audience par le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec à cette session à laquelle participeront aussi le procureur chef adjoint Michel Ayotte, Me Myriam Lachance de la défense, le caporal Danielle Bouchard de la SQ et une intervenante du CAVAC.

Une intervenante du CAVAC sera aussi disponible pour un suivi personnalisé.

Mme Laroche a rappelé que les victimes d'actes criminels sont avisées



Nicole Laroche, directrice du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Estrie (CAVAC)

par une lettre informatisée qui leur est transmise par le programme INFO-VAC des services judiciaires peu après qu'une accusation soit portée contre une personne.

Elles reçoivent aussi un formulaire leur permettant d'exprimer les conséquences physiques, psychologiques et financières vécues à la suite d'actes criminels et qui sera acheminé au bureau des procureurs pour l'information du tribunal.

Divers dépliant d'information sont également remis aux victimes.

Cette lettre a été expédiée aux victimes depuis le mois de mars par le service de M. Réjean Beaudoin, directeur du secteur criminel, pénal et de la jeunesse.

Pour un meilleur témoignage

Mme Laroche a précisé que le CAVAC offre aux victimes et aux témoins un service d'accueil dans un environnement sécuritaire, leur donne des renseignements de base sur le processus judiciaire, fournit des informations sur les attitudes à adopter à la Cour, les accompagne pendant leur témoignage et leur apporte des explications sur ce qui se passe.

«Nous prenons toutes les dispositions pour leur permettre de rendre le meilleur témoignage possible devant la Cour parce que l'établissement des faits dans une cause repose sur eux», a-t-elle noté.

Mme Laroche a rappelé que le témoin est la personne la plus importante pour le système judiciaire afin que la justice soit rendue.

Les trois prochaines autres séances d'information ont été fixées aux 7 septembre, 7 décembre prochains et au 8 mars 2002.

Cette invitation a été faite dans le contexte de la confiance des citoyens et citoyennes dans le système de justice qui constitue un actif précieux que l'État québécois doit conserver, selon Mme Laroche.

Le CAVAC est un organisme communautaire qui offre des services gratuits et confidentiels pour venir en aide aux victimes d'actes criminels.

Veston sport Orviato en laine et spandex. Fait exclusivement pour Ernest. 6 couleurs. Ord. 275\$ 22498\$

PROMOTION ESTIVALE 2001

Ensemble veston & pantalon décontracté extensible. Disponible en 2 couleurs Ord. 200\$ 14998\$

ERNEST

Montréal
Québec
Toronto
Ottawa
Gatineau
Chicoutimi
Drummondville
Sherbrooke
Trois-Rivières

CARREFOUR DE L'ESTRIE, SHERBROOKE
visitez notre site web www.ernest.ca

Modifications au code de sécurité dans la construction et utilisation accrue de l'amiante-ciment sur les routes

Les manifestants obtiennent des assurances

Gilles FISETTE

Québec

Le conseil des ministres du Québec sera bientôt saisi d'un projet de politique de l'amiante et de modifications au code de sécurité dans la construction tandis que le ministère des Transports utilisera davantage d'amiante-ciment sur les routes, cet été.

Telles sont les assurances que les manifestants pro-amiante ont reçues, hier après-midi, à l'Assemblée nationale, par les ministres Jacques Brassard, Guy Chevette et Jean Rochon, dans leurs réponses à des questions de l'opposition officielle.

Interrogé d'abord par le député Claude Béchard, de Kamouraska-Témiscouata, puis par le député de Richmond, Yvon Vallières, le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, a en effet déclaré être «pleinement d'accord avec cet objectif que le Québec se dote d'une politique de l'amiante; d'abord en s'attaquant aux préjugés tenaces et en utilisant davantage certains produits de l'amiante. Je suis d'accord avec ça».

Le ministre a dit espérer avoir du gouvernement, d'ici la fin du mois, «un mandat interministériel pour élaborer un projet de politique qui sera ensuite soumis au conseil des ministres pour approbation».

Quoiqu'il en soit, le député Vallières a déposé une motion demandant l'adoption d'une telle politique de



Les manifestants pro-amiante devant le Parlement de Québec lors de la manifestation d'hier.

l'amiante. Cette motion sera soumise au vote des parlementaires, aujourd'hui.

Au député Vallières qui lui demandait quand seront corrigées les normes actuelles qui font que le Code de la

construction du Québec est dix fois plus sévère que n'importe quel autre code en ce qui concerne les produits à

base d'amiante, le ministre du Travail, Jean Rochon, a pour sa part expliqué que le comité de sécurité de la CSST se penche justement sur une révision des normes.

Ce comité paritaire (patrons et travailleurs) doit soumettre ses recommandations à la fin du mois de mai.

Enfin, le ministre des Transports, Guy Chevette, a déclaré que, cette année, son ministère compte utiliser 100 000 tonnes d'asphalte contenant de l'amiante, soit l'équivalent de 1500 tonnes d'amiante.

les ministères. M. Vallières estime que le gouvernement donnerait ainsi de la crédibilité à ses missions de promotion de l'amiante à travers le monde.

La période de questions s'est déroulée en la présence d'une soixantaine de représentants des manifestants. Aussi, les élus ont-ils croisé les fers avec vigueur. C'est ainsi que le ministre Brassard a répété à plusieurs occasions que les Libéraux ont été au pouvoir durant neuf ans sans intervenir dans le dossier de l'amiante.

«Vous êtes mal placés pour nous faire la leçon», a-t-il rétorqué aux propos du député Béchard qui lui reprochait son inaction.

Il a également déclaré que les travailleurs de l'amiante n'ont jamais manifesté lorsque les Libéraux étaient au pouvoir «car ils savaient que ça donnerait rien... Là, ils sont venus à Québec car ils sont convaincus que ça va donner quelque chose...»

Un timbre pour le bicentenaire?

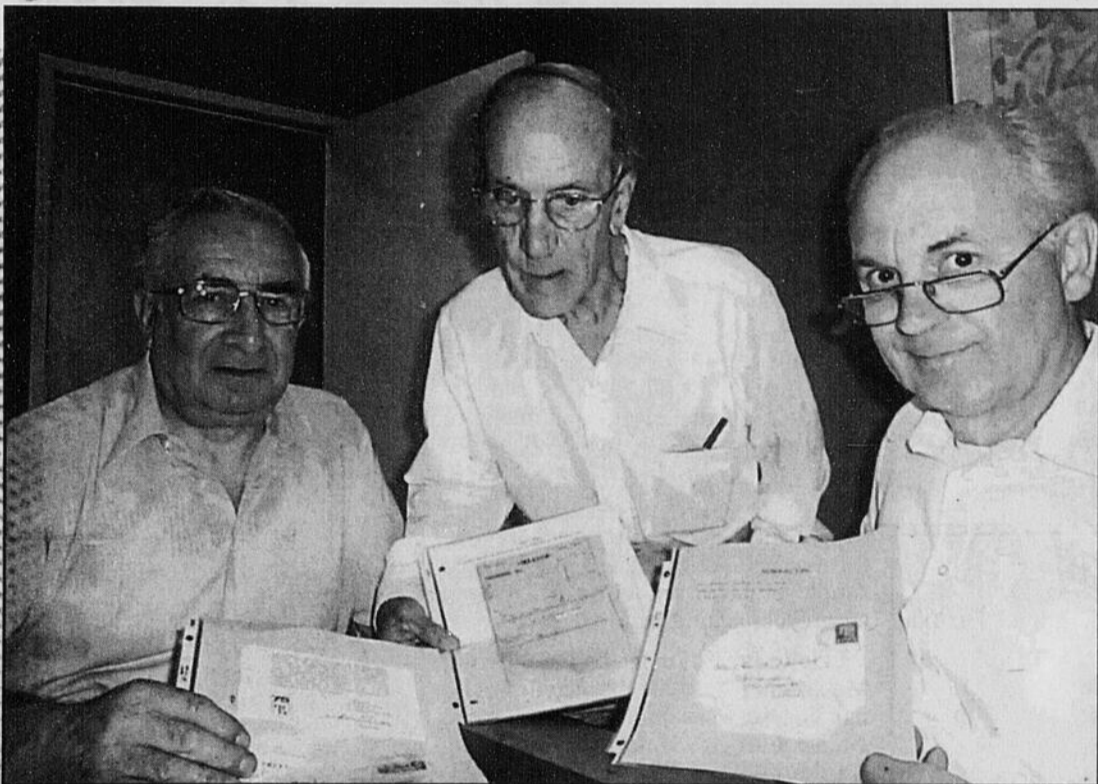


Photo La Tribune, Elise Giguère

Yvon Rousseau (au centre), Jacques Le Potier et Guy Desrosiers, du club Phila-Sherbrooke, font présentement des démarches pour qu'un timbre soit émis dans le cadre du bicentenaire de la Ville de Sherbrooke. Le club a plusieurs projets pour souligner le 200e anniversaire de la Ville.

Elise GIGUÈRE

Sherbrooke

Pour le bicentenaire de la Ville de Sherbrooke, le club Phila-Sherbrooke caresse le projet de faire émettre un timbre commémoratif.

Après avoir obtenu l'appui de la Ville, de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise et des organisateurs de Sherbrooke 2002, le club s'apprête à faire des démarches auprès de Postes Canada.

«Les délais normaux pour qu'une demande de ce genre soit acceptée sont d'au moins deux ans. Mais, Sherbrooke 2002 n'existait pas avant, alors nous sommes un peu coincés dans le temps», mentionne Guy Desrosiers, membre du club Phila-Sherbrooke.

Les collectionneurs ne veulent pas mettre trop de pression sur Postes Canada, mais ils souhaitent ardemment que leur projet prenne vie. «Si ça réussit, Sherbrooke va se promener à travers le monde», note le président du club, Jacques Le Potier. Selon lui, au moins 5 millions de timbres pourraient être émis.

Une gravure de 1802

Les membres de Phila-Sherbrooke ont déjà une idée du visage que pourrait prendre le timbre commémoratif.

Grâce à la collaboration de la Société d'histoire, ils ont obtenu une gravure représentant Sherbrooke en 1802 et une photo récente de Stéphane Lemire

qui prend la ville sous le même angle que la gravure. «Nous voulons prendre la gravure et la photo et les superposer», explique Guy Desrosiers.

Sherbrooke ne serait pas la première ville à bénéficier d'un timbre pour souligner son anniversaire. Montréal, Toronto, Québec, Halifax, Victoria, Charlottetown, Winnipeg, Calgary, Niagara on the Lake, Regina et St-John's ont tous déjà eu un timbre-poste pour commémorer un de leurs anniversaires.

En plus du timbre commémoratif, le club aimerait faire une flamme philatélique et une vignette pour Sherbrooke 2002. Le club souhaite également mettre sur pied une exposition de pièces philatéliques. «On veut faire revivre Sherbrooke par la philatélie», s'exclame Jacques Le Potier.

Le club a besoin d'appuis pour que Postes Canada accepte la proposition d'émettre un timbre commémoratif à l'occasion du bicentenaire de Sherbrooke. On peut appuyer le projet en écrivant à 200 ans d'histoire postale à Sherbrooke, a/s de Guy Desrosiers, 275, rue Bryant, Sherbrooke, J1J 3E6.

ÉTUDE EN SCHIZOPHRÉNIE

Centre de traitement et de recherche en santé mentale

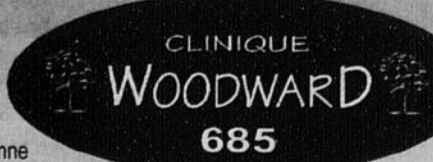
685, rue Woodward, Sherbrooke, J1G 1W4

Tél. : 565-1441 - Téléc. : 565-2246 - Courriel : clinique.woodward@qc.aira.com

A. Fallu, MD, psychiatre, FRCP, LMCC

M. Thérien, MD, psychiatre FRCP

MJ Queenton, MD, omnipraticienne



C. Richard, psychologue M. Ps.

ML. Bolduc, pharmacienne

B. Pham, M.Sc.

Certains médicaments utilisés dans le traitement de la schizophrénie peuvent amener des problèmes métaboliques (augmentation du sucre, des gras et augmentation du poids corporel). Certains de ces effets peuvent avoir à long terme des conséquences médicales importantes.

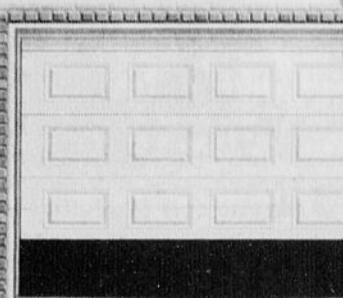
Si vous recevez du Zyprexa pour le traitement d'un problème de schizophrénie, vous pourriez être admissible à une étude médicale sur le métabolisme de ce médicament.

Cette étude consiste en un examen physique et des examens de laboratoire poussés dont les résultats vous seront transmis à la fin de l'étude. La visite se déroule sur une période d'environ une demi-journée et ne change en rien votre suivi médical ou votre traitement médicamenteux.

Si vous recevez du Zyprexa depuis plus de six mois et que vous n'avez jamais reçu de Risperdal, veuillez communiquer avec nous au 565-1441 et demander monsieur Alain Gagné, infirmier.

TANNÉE DE VOUS FAIRE MOUILLER?

Votre porte de garage ne s'ouvre pas toute seule?



Faites installer un ouvre-porte LiftMaster de façon professionnelle par un Garaga Experts!



CHAMBERLAIN LiftMaster PROFESSIONAL

GARAGA EXPERTS

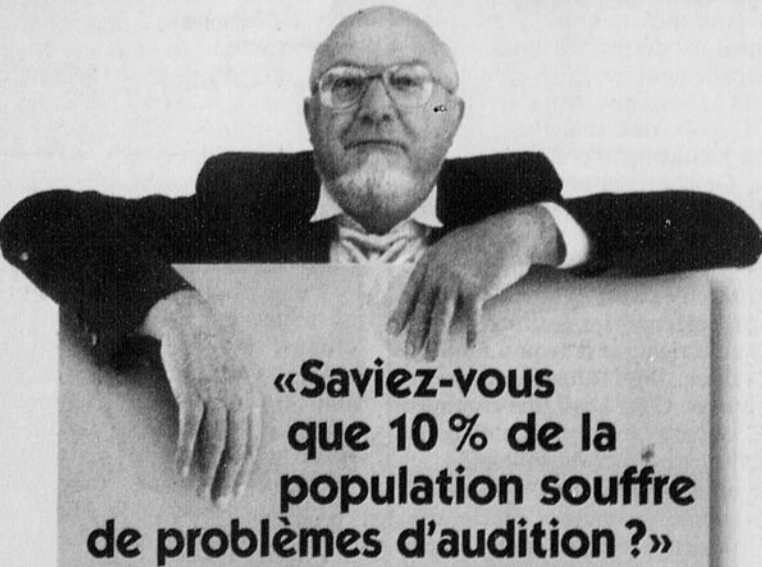
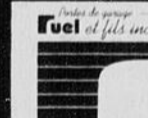
Toujours bien fait!

Portes de garage Ruel et fils inc.

Rock Forest

(819) 566-6363

Licence RBQ : 8252-3689-57



Nous vous offrons des solutions à l'avant-garde de la technologie... des aides auditives confortables, performantes et presque invisibles.

N'attendez plus, consultez un audioprothésiste et donnez un nouveau sens à votre vie !

LE GROUPE FORGET PARENT

AUDIOPROTHÉSISTES

- Aides auditives
- Réparations - Piles
- Accessoires pour malentendants
- Protecteurs industriels
- Bouchons de baignade

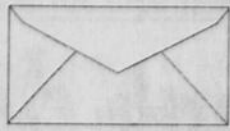
31, rue Brooks, Sherbrooke (819) 569-9781

ÉLISABETH TÊTU Audioprothésiste

1.800.OREILLE Plus de 40 succursales partout au Québec

Aides auditives

Opinions



Opinion
des lecteurs

La Tribune
1950 rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8

Télécopieur
564-8098

Courrier électronique
redaction@latribune.qc.ca

ÉDITORIAL

Une leçon à retenir



Maurice
CLOUTIER

Que le politicien qui n'a jamais posé un geste ou prononcé une parole déplacée lance la première pierre au député bloquiste de Sherbrooke Serge Cardin. La liste ne sera pas très longue.

Il est facile de trébucher en politique car ces hommes et ces femmes sont constamment épiés. Ils se doivent d'être doublement prudents dans ces circonstances. Il suffit parfois d'un micro ouvert ou d'une sottise prononcée un peu trop fort à un collègue pour mettre le feu aux poudres. Le cas de Serge Cardin l'illustre bien.

Cela n'excuse toutefois pas le geste. Jamais il n'aurait dû fredonner la chanson thème du film «Le Parrain» pendant qu'un collègue questionnait les agissements du ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, un Sicilien d'origine sou-

ventes fois victime d'attaques sur son comportement. Le chef des bloquistes, Gilles Duceppe, a d'ailleurs tapé sur les doigts de son député.

Le débat était sérieux et portait sur l'utilisation des fonds publics pour satisfaire des amis du régime. La gaffe a cependant fait déraiser l'intervention du Bloc québécois. Heureusement, Serge Cardin a réalisé son impair et a fait des excuses au ministre Gagliano pour son attitude disgracieuse. La situation a tourné à l'avantage de celui que l'on voulait coincer.

Hier, M. Cardin a prétendu qu'il n'a jamais réalisé ce qu'il faisait. On peut en douter fortement, même s'il est plus agréable de croire qu'il n'a pas cédé à la tentation de la bouffonnerie qui occupe trop souvent une grande place dans les débats des parlementaires, tant à Québec qu'à Ottawa. Il est fort malheureux que les parlementaires se laissent aller à des écarts de langage ou de conduite qui exaspèrent ceux qui les ont élus.

Le député a aussi déclaré au journaliste Claude Plante de

La Tribune : «Il y a beaucoup de choses qui se disent et qui se font à la Chambre des communes qui ne sont pas appropriées, mais ce n'est pas toujours capté par les micros ou les caméras». Il se défend de ne pas faire pire que son voisin. Il s'est simplement fait prendre. Édifiant.

Il faut cependant reconnaître que le député de Sherbrooke n'est pas un gaffeur. Ses adversaires aux élections fédérales ont espéré en vain qu'il commettrait une erreur ou ferait une déclaration déplacée. Or, il a mené une campagne dynamique sans tomber dans aucun piège.

S'il aime faire des déclarations musclées à certains moments, Serge Cardin est un politicien rigoureux. L'étonnement est d'autant plus grand. La leçon servira sûrement pour longtemps. Il le faut.

TRIBUNE LIBRE

Waterville au quotidien

Permettez-moi, M. Goupil, de vous ouvrir les yeux, si cela est possible, sur la ville de Waterville et de réagir à votre solution de nous faire «disparaître de la carte, pour régler la question» comme vous le dites. Je demeure à Waterville depuis 14 ans, ayant aménagé dans cette ville par choix avant même d'y obtenir un emploi au collège.

Waterville n'est peut-être pas une ville très flamboyante mais le bonheur au quotidien d'un milieu de vie sympathique vaut beaucoup plus que ce que pourrait offrir n'importe quelle grande ville.

Ce qui me plaît, c'est le sentiment de communauté que j'y retrouve le plaisir de croiser dans la rue des gens qui me reçoivent si gentiment à la Caisse populaire, à l'épicerie, à la poste et qui me connaissent par mon nom. Ce sont les amis que je peux visiter à pied et les médecins qui nous reçoivent très souvent quelques minutes après notre appel. Quelle ville peut se vanter d'offrir un tel service si rare de nos jours?

Ce sont les personnes au bureau de poste qui acceptent de gérer immédiatement les nombreux envois dus à mon travail même s'ils arrivent plus tard que l'heure prévue à la fin de la journée.

C'est le petit journal mensuel qu'on lit assidûment et toutes les minutes gagnées parce qu'ici, les files d'attente, ça n'existe pas.

Waterville, c'est le maire que je peux appeler en tout temps, même la fin de semaine chez lui si quelque chose me questionne. Ce sont les bénévoles des scouts qui font la joie des jeunes et les parents de l'école primaire qui mettent sur pied des activités pour mes enfants. Ce sont des enseignantes du primaire qui préparent fébrilement avec nos enfants les fêtes du 125e anniversaire de Waterville. Depuis des semaines, ils déploient beaucoup d'énergie pour ce projet. Ce sont des entreprises concernées qui, par leurs dons aux deux écoles, permettent de répondre aux besoins.

Cette ville, c'est également l'histoire rappelée par les maisons centennaires et la richesse d'avoir au moins trois églises différentes qui ouvrent leurs portes. C'est aussi une communauté encore très présente dans l'éducation des filles du collège.

Et après une journée de travail bien remplie, comme c'est le cas pour plusieurs d'entre nous, quel bonheur de retourner chez moi, de m'asseoir à l'extérieur dans le calme, de regarder mes garçons jouer au ballon avec le mouton et d'admirer mes chevaux qui se roulent dans la terre fraîche du printemps. Non, je ne partirais pas d'ici, même pour un lac dont vous vantez les mérites.

Ne nous insultez pas, sous prétexte d'être de mauvaise humeur un matin. Vous en avez marre d'entendre parler de Waterville, vous désirez nous faire volatiliser!

J'en ai marre des journalistes qui par obligation de noircir une colonne se permettent de dire n'importe quoi. Allez, bonne journée M. Goupil!

Josée Hamel
Waterville

Pénurie de technologues?

Dans un article paru dans *La Tribune* du 3 mai, le directeur des communications du CHUS, M. Nadon, affirmait manquer de technologues pour combler les besoins urgents et grandissants au Centre de prélèvement Argyll.

Nous questionnons cette affirmation, en tant que technologues médicaux.

Nous savons que nos finissants en technologie médicale seront disponibles et ce, massivement, d'ici quelques semaines.

Nous reproduisons également un extrait paru dans un journal interne du CHUS du 30 avril: «Priorité-emploi 2001. Nous avons reçu environ 600 visiteurs dont 448 ont laissé une demande d'emploi. Celles-ci se répartissent de la façon suivante: (...) 19 pour les laboratoires (...).

Au moins 19 personnes attendent donc votre appel, M. Nadon, dès aujourd'hui. Il nous fait plaisir de contribuer à corriger rapidement votre «fausse pénurie» de technologues médicaux.

La situation pourrait se résorber miraculeusement... et la correction se ferait en peu de temps.

Sylvie Breton
Rolland Marcotte
Jean-Louis Laporte
Monique Fautoux
André Fontaine
Johanne Dussault

La Tribune et la collaboration spéciale d'un professeur d'éthique à la retraite

À voir la collaboration spéciale de M. Louis Racine sous la rubrique Point de vue dans *La Tribune* du 2 mai, on se demande réellement où le journal recrute ses collaborateurs. M. Louis Racine, qui se proclame être un professeur à l'éthique à la retraite, a eu la porte grand ouverte, avec photo SVP, pour essayer de nous faire croire que l'opposition ne fait pas de discernement entre le dossier des chevaux et celui de la hausse des frais d'hébergement. Or de là à accuser le Parti libéral d'utiliser un petit malin pour pousser des slogans dans la bouche de son chef, il y a une marge. Comme M. Louis Racine ne signe même pas son article, il faudrait qu'il ait l'éthique de dire à tous les lecteurs qu'il est lui-même un militant péquiste averti, époux de Mme Marie Malavoy, vice-présidente du Parti québécois et candidate défaite dans Sherbrooke lors de la dernière élection provinciale.

Un fois ceci dit, on comprend pourquoi il ne tolère pas la démocratie en général qui doit permettre à l'opposition de défendre les intérêts des gens qui vivent la hausse des frais d'hébergement décrétée sans consultation par le ministre de la Santé et qui, eux, doivent la payer sans avoir le cousin de sécurité de monsieur l'ex-professeur d'éthique à la retraite qui, avec son épouse, a toujours tiré des bénéfices para-gouvernementaux généreux de l'Université de Sherbrooke financés par le gouvernement du Québec, c'est-à-dire sécurité d'emploi, pension de retraite, assurances etc..

Ce bon gouvernement dirigé par Bernard Landry, avec toute sa meute de ministres, se veut interventionniste à outrance avec 13 millions pour soutenir l'industrie des chevaux tout en haussant d'autant les frais d'hébergement de personnes âgées non syndiquées à revenus fixes. Dans le but de gagner le plus de monde à la cause de la séparation du Québec, les péquistes subventionnent par dizaines de millions des compagnies solvables comme CGI qui a transféré ses bureaux dans la Cité du commerce électronique

de Montréal sans créer un seul emploi. Et ce n'est pas tout, la ministre des Finances et de l'Économie Pauline Marois a justifié une subvention de plus de 33 millions à la Bourse de Montréal et à l'établissement du NASDAQ à Montréal. Il faudrait peut-être demander au président Bush de faire de même avec la bourse NASDAQ américaine qui passe un mauvais quart d'heure de ce temps-ci. On ne se privera pas non plus des festivals de jazz et autres de Montréal qui vont gracieusement profiter de 11 millions de nos taxes pour soutenir leurs activités jusqu'à ce qu'ils trouvent des commanditaires sans fumée.

Et ce n'est pas fini, attendez de voir comment seront utilisés les fonds de réserve de 900 millions que les péquistes ont placés dans leur budget et celui de 800 millions pour les régions ressources lors de la prochaine élection générale pour assurer la réélection de ce gouvernement rouleau-compresseur. De plus, les ministres péquistes disent toujours que l'argent est à Ottawa et non à Québec. Avec 100% des impôts dans leurs mains, le Québec deviendrait alors quasi totalitaire.

En conclusion, est-ce que l'on peut dire que le journal *La Tribune* de Sherbrooke est crédible en parlant de collaboration spéciale partisane? Du simple point de vue éthique, ne manque-t-elle pas à son devoir d'équilibre et de neutralité de la presse dans de telles circonstances?

Pierre Levesque
Retraité

Note de la rédaction: Cette page est fidèle à sa mission, soit l'expression de tous les points de vue, y compris ceux de Monsieur Racine. La Tribune a le souci de l'équilibre. Un volumineux courrier qui l'associe tant au Parti libéral du Québec qu'au Parti québécois en est une preuve irréfutable.



L'assurance médicaments: comment et pour qui?

NDLR: Dans le cadre d'un cours d'activité d'intégration en Sciences, Lettres et Arts au Collège de Sherbrooke, des collégiennes ont réalisé une étude sur la surconsommation de médicaments chez les personnes âgées. La Tribune reproduit ici le dernier de trois textes de vulgarisation portant sur cette problématique.

Le système de l'assurance médicaments de la Régie de l'assurance maladie du Québec peut être parfois compliqué à comprendre. Voici donc comment fonctionne le régime d'assurance médicaments pour les 65 ans et plus.

Qui est admissible?

Tout d'abord, TOUTES les personnes de plus de 65 ans sont admissibles au programme.

Ça coûte combien?

Il est important de préciser qu'il y ait achat ou non de médicaments, on doit payer une COTISATION qui peut varier entre 0 \$ et 350 \$ par année. Cette cotisation est déterminée par le ministère du Revenu du Québec et elle est calculée selon le revenu familial.

Ensuite, lors de l'achat des médicaments, les personnes âgées doivent payer la FRANCHISE de 8,33 \$ (par mois), c'est-à-dire les premiers 8,33 \$ (par mois) du coût des médicaments achetés.

Par la suite, l'assuré doit déboursier 25 % du reste du coût des médicaments jusqu'à l'atteinte d'un plafond, qui se nomme la CONTRIBUTION MAXIMALE.

Pour les personnes âgées, la CONTRIBUTION MAXIMALE se calcule comme suit:

* Ceux qui reçoivent le supplément de revenu garanti maximal: 16,66 \$ par mois.

* Ceux qui reçoivent le supplément de revenu garanti partiel: 41,66 \$ par mois.

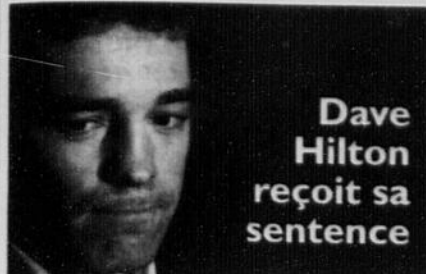
* Ceux qui ne reçoivent pas le supplément de revenu garanti: 62,49 \$ par mois.

* Certains cas spéciaux peuvent se présenter.

C'est tout! Et c'est aussi simple que cela.

Magaly Brodeur
Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE							
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	Michel Morin Directeur de l'information	Jacynthe Nadeau Adjointe au directeur	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Christian Malo Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Casteau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur



Dave Hilton
reçoit sa
sentence

Début du procès: 23 janvier 2001.
Durée: 18 jours.

Accusations: Neuf chefs d'agression sexuelle.

Les victimes: Deux adolescentes ont affirmé que les agressions se sont étendues sur une période de trois ans entre 1995 et 1998.

Verdict: A été reconnu coupable le 16 mars 2001.

Sentence: Le 9 mai 2001, Hilton écope de sept ans de prison pour agressions sexuelles commises sur des mineures.

Commentaires

La juge Rolande Matte considère que le principal adversaire du boxeur était l'alcool. Elle dit aussi dit «craindre que les victimes conservent pendant longtemps des séquelles importantes».

Le gérant de Hilton, Henri Spitzer a jugé la sentence «très, très sévère».

La procureure de la couronne Hélène Di Salvo espère que cette sentence exemplaire aura un effet dissuasif sur les agresseurs sexuels en puissance.

Incidence

Dave Hilton a officiellement été déchu de son titre de champion du monde des super-moyens par la World Boxing Council, la semaine dernière. Il avait remporté ce titre en décembre dernier à Montréal.

La sentence de sept ans infligée à Dave Hilton ravit le CALACS

«Enfin une sentence à la mesure du crime commis»

Pierre SÉVIGNY
Sherbrooke

La sentence de sept ans de prison, prononcée à l'endroit du boxeur Dave Hilton, pour des agressions sexuelles commises sur deux jeunes filles d'âge mineur, a été accueillie avec beaucoup de satisfaction par Ginette Paiement, du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie.

«Je suis super satisfaite, très contente. Enfin, la justice a rendu une sentence à la mesure du crime commis. C'est une bonne nouvelle car la sévérité de la décision de la juge correspond à la gravité des gestes reprochés à l'accusé.»

Trop souvent

Surtout, selon elle, que ce n'est pas toujours le cas dans ce genre de crime alors que trop souvent, hélas, les agresseurs s'en tirent avec des sentences avec sursis, trop légères. «Ce genre de crime n'est pas tou-



Ginette Paiement, porte-parole du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie

jours pris aux sérieux, voire minimisé», déplore-t-elle.

Mme Paiement est d'autant plus satisfaite que le juge a refusé de reconnaître la pertinence des argu-

ments de la défense, notamment que les deux jeunes filles n'avaient pas été victimes de violence et que l'avortement n'avait pas été nécessaire. «Ce sont des arguments fallacieux.»

La porte-parole du CALACS espère que cette sentence aura un effet dissuasif auprès des abuseurs et qu'ils auront compris le message. Elle espère aussi que le verdict aura un effet positif sur les femmes. D'ailleurs, elle loue le courage des deux jeunes filles qui ont osé dénoncer les gestes de l'accusé.

Toutefois, elle soutient que le jugement n'effacera pas les conséquences vécues par les victimes. «Par expérience, ces jeunes femmes devront continuer à travailler sur elles-mêmes afin de s'en sortir.» Et, pour Mme Paiement, la décision de la juge représente une étape positive pour elles, ne serait-ce que pour la reconnaissance publique et sociale du crime dont elles ont été les victimes.

Une journée de classe de moins?

François GOUGEON
Sherbrooke

Si la rumeur d'élections hâtives avant l'été qui continue de courir s'avère fondée, alors les élèves du Québec auront une journée de moins pour leurs examens de fin d'année.

Du moins, au bureau du Directeur général des élections du Québec, on se prépare pour un scrutin général pour le lundi 18 juin: on y a réservé les écoles pour cette date.

Ce n'est pas la première fois que la rumeur d'une élection générale pour le 18 juin se fait entendre. Même que le chef de l'Opposition, Jean Charest, a dit s'y attendre.

Cependant, d'autres bruits venant cette fois des officines ministérielles veulent que Bernard Landry - le seul à décider de la date - opte davantage pour le lundi 17 septembre.

Du côté du Directeur des élections du Québec, où on semble vouloir se tenir prêt à toute éventualité, on indique que si la réservation des écoles est vraiment requise pour le 18 juin, la confirmation viendra autour du 20 mai.

Une invitation à chacun à assumer la responsabilité de son... bonheur

Magog (GD)

C'est une invitation à assumer la responsabilité de son bonheur que le Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie et l'Association canadienne pour la santé mentale lancent à chacun à l'occasion de la Semaine nationale de la santé mentale qui bat présentement son plein.

AELe slogan choisi cette année, Prends donc le volant de ta vie et fais ton p'tit bonheur de chemin, est on ne peut plus clair. Il invite chacun à reconnaître le pouvoir qu'il a sur sa santé mentale et à l'exercer. Il suffit bien souvent qu'un ensemble de petits moyens soit mis en place pour qu'on garde le cap sur la bonne direction. AF, a souligné hier lors d'une conférence de presse tenue à Magog Mme Monique Goulet, directrice du Centre L'Élan, une ressource d'intervention thérapeutique au service de la population de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog.

Elle a ajouté que la santé mentale est le volet de la santé auquel la plupart des gens portent le moins d'attention même si la santé mentale est quelque chose de très fragile et que, quand elle flanche, il faut prendre le temps de réfléchir, se donner des moyens et agir pour que les pertes d'équilibre se produisent de moins en moins souvent.

L'événement qui souligne de la façon la plus visible la Semaine nationale de la santé mentale dans la municipalité régionale de comté est une exposition présentant des créations artistiques de personnes qui fréquentent le Centre L'Élan. Cette exposition a lieu aujourd'hui au centre commercial Les Galeries Orford de Magog où est présenté un en même temps qu'elle un vidéo portant sur le Centre L'Élan. Des membres du personnel sont également sur place pour fournir des informations sur les services qui y sont disponibles et répondre aux questions.

Mise au point

NDLR: Dans un texte paru le 2 mai dernier dans La Tribune, page C-12, portant sur le Prix du Mérite municipal accordé à M. Jean Perreault, de Lac-Mégantic, il aurait fallu écrire que M. Perreault terminait en janvier 2001 son règne de 42 ans à titre d'employé municipal de Lac-Mégantic.

Entré à l'emploi de la Ville comme trésorier en 1958, poste qu'il a occupé jusqu'en 1981, M. Perreault a été greffier de Lac-Mégantic pendant 20 ans, soit de 1981 à 2001. C'est M. Hervé Fecteau qui a occupé les fonctions de greffier de Lac-Mégantic de 1950 à 1978, tout en cumulant celles de commissaire industriel.

De 1978 à 1981, Pierre Fecteau, ingénieur, alors directeur général de la Ville de Lac-Mégantic, a également agi comme greffier municipal.

Nos excuses pour tout inconvenient que cette méprise a pu causer.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 13 MAI 2001



349\$

AVEC LA REMISE DE 30\$* À POSTER pendant notre **RÉCLAME PLEIN AIR**

et quantité de bons achats

TONDEUSE AUTOMOTRICE CRAFTSMAN^{MD} 6 HP, 22 PO, À ENSACHAGE ARRIÈRE

Rabais 120 \$. Moteur Briggs & Stratton.

Traction avant. Lame à déchiqueter et sac installés.

Entièrement assemblée. Huile incluse. Rég. Sears 499,99.

379\$

*Remise du fabricant à poster, détails en magasin

COMMANDEZ: 718 436 129

Rabais 900\$

TRACTEUR DE PELOUSE CRAFTSMAN 20 HP, 42 PO, 'LTD GOLD' À 6 VITESSES

Moteur Briggs & Stratton Intek à soupapes en tête, 2 cylindres en V, filtre à huile et graissage sous pression. 6 vitesses, marche arrière. Rayon de braquage 18 po. Rég. Sears 2999,99.

2099⁹⁹

Modèle hydro. Pas besoin d'embrayer pour changer de vitesse. Rég. Sears 3299,99. 2399,99

COMMANDEZ: MANUEL 718 460 108 AUTOMATIQUE 718 460 109



Recherchez ce symbole et appelez, sans frais, le 1-888-607-3277

Tous les articles de cette annonce accompagnés de ce symbole peuvent être achetés à votre magasin Sears ou commandés par téléphone. Dans ce dernier cas, vous pouvez venir chercher l'article à n'importe quel magasin Sears ou nous pouvons vous le livrer à domicile à peu de frais.

SEARS

SEARS. CHOIX. SERVICES. RÉCOMPENSES.

BRAULT & MARTINEAU

ÉLECTROMÉNAGERS

Payez en **Mai 2002**



AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT!
Sans frais d'administration, sans supplément.
Livraison gratuite dans un rayon de 200 km.

* Si payé en entier en mai 2002.

En Vedette!



Bas prix incroyable!

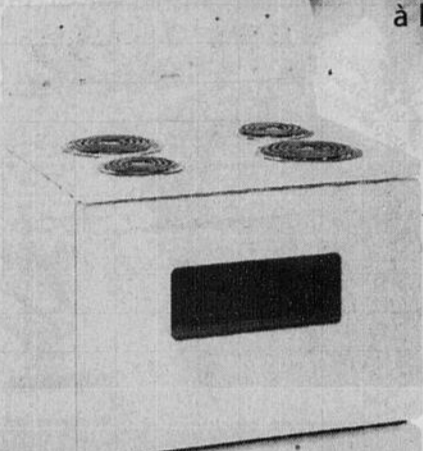
829\$ 120\$

FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin

Réfrigérateur 18 pi³.
Tablettes en verre antidéborderement, bacs à légumes et à fruits avec dessus en verre, balconnets ajustables dans la porte.
Service et livraison gratuits.

Gâtez maman!
Obtenez jusqu'à **120\$** en certificats-cadeaux **Dans un Jardin**
LES SENS ET LES SOINS

à l'achat d'appareils électroménagers de marque **FRIGIDAIRE**



FRIGIDAIRE
Cuisinière 30 po.
Four à nettoyage facile.
Service et livraison gratuits.

449\$ 40\$

Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin



469\$ 40\$

FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin
Lave-vaisselle à encastrer.
5 programmes, lavage à 3 niveaux, insonorisation ultra silencieux I.
Service et livraison gratuits.



699\$ 40\$

FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin

Réfrigérateur 18,2 pi³.
Tablettes pleine largeur coulissantes, bacs à légumes et à fruits, bac à viande.
Service et livraison gratuits.



2 DANS 1 ÉLÉMENT DOUBLE
S'adapte à la dimension de vos casseroles

889\$ 60\$

FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin

Cuisinière 30 po à encastrer.
Four à nettoyage facile, surface de cuisson Euro-Kera, minuterie électronique.
Service et livraison gratuits.



499\$ 60\$

FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin
Four à encastrer 27 po.
Four à nettoyage facile, ouverture de la porte sur le côté, porte réversible.
Service et livraison gratuits.

PORTE RÉVERSIBLE
Vous déménagez, alors changez le sens d'ouverture de la porte



859\$ 80\$

FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin

Laveuse.
8 programmes, 3 niveaux d'eau, 3 choix de température, distributeur de produits javellisants, système de filtration autonettoyant, très grande capacité.
Service et livraison gratuits.

FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin

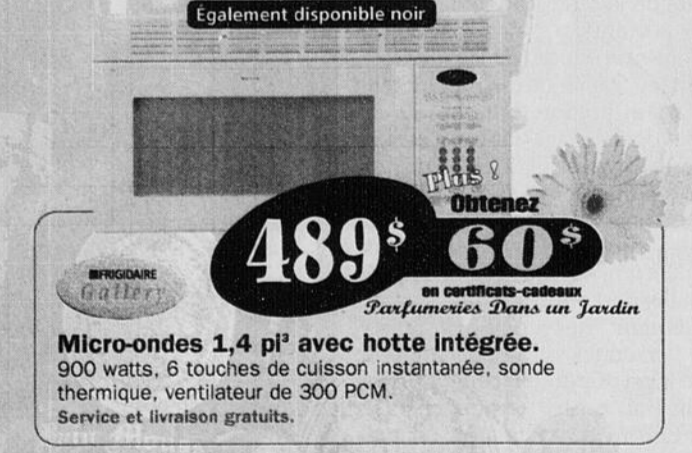
Sécheuse.
2 programmes, 2 choix de température (dans la minuterie), séchage automatique.
Service et livraison gratuits.



559\$ 60\$

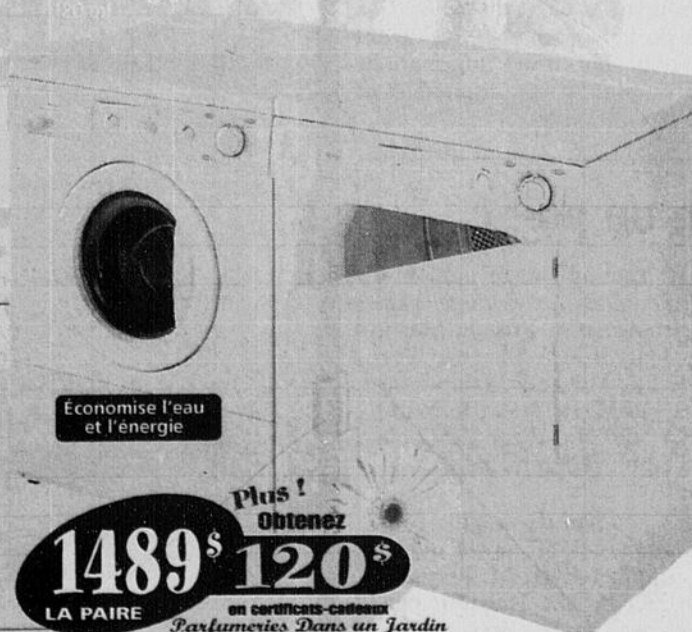
FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin

Surface de cuisson 30 po.
Dessus en vitrocéramique, éléments radiant à rubans.
Service et livraison gratuits.



489\$ 60\$

FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin
Micro-ondes 1,4 pi³ avec hotte intégrée.
900 watts, 6 touches de cuisson instantanée, sonde thermique, ventilateur de 300 PCM.
Service et livraison gratuits.



1489\$ 120\$

FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin
LA PAIRE

FRIGIDAIRE Plus! Obtenez en certificats-cadeaux Parfumeries Dans un Jardin

Laveuse à chargement frontal.
10 programmes, 4 choix de température, réglage automatique du niveau d'eau.
Service et livraison gratuits.

Sécheuse.

3 programmes, 4 choix de température (dans la minuterie), porte réversible, grande capacité, séchage automatique.
Service et livraison gratuits.

Economise l'eau et l'énergie

LAVAL
1770, boul. Des Laurentides (coin St-Martin)
Tél.: (450) 867-3210

LASALLE
7272, boul. Newman (près du Carrefour Angignon)
Tél.: (514) 364-8110

ST-HUBERT
1351, boul. Des Promenades (près des Promenades St-Bruno)
Tél.: (514) 676-1911

ST-LÉONARD
6700, Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
Tél.: (514) 254-9455

BROSSARD
8220, boul. Taschereau (coin Pelletier)
Tél.: (450) 465-5544

POINTE-AUX-TREMBLES
12605, Sherbrooke Est (près de Tricentenaire)
Tél.: (514) 640-6446

CATINEAU
500, boul. De la Gappe (face aux Promenades de l'Outaouais)
Tél.: (819) 561-5007
1 877 755-2555

ROCK FOREST
4275, boul. Bourque (coin Grégoire)
Tél.: (819) 562-4242
1 800 257-4240

STE-THÉRESE
125, boul. Desjardins Est (coin Curé Labelle)
Tél.: (450) 430-0555

KIRKLAND
3150, boul. St-Charles (sortie 50, Transcanadienne)
Tél.: (514) 897-9228

PROCUREZ-VOUS LA CARTE DE CRÉDIT BRAULT & MARTINEAU

HEURES D'OUVERTURE
Lundi-Mardi-Mercredi: 9h30 à 19h
Jeudi-Vendredi: 9h30 à 21h
Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 11h à 17h

LIVRAISON GRATUITE!
même le dimanche
200 km. Conditions et restrictions.

Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L. Prix en vigueur jusqu'au mercredi 16 mai 2001. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier en mai 2002.